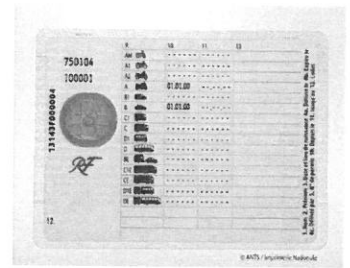




Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU BAS-RHIN



## PERMIS DE CONDUIRE

**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 toutes vos démarches pour la délivrance des permis de conduire sont à effectuer à la**

**Préfecture du Bas-Rhin  
5 place de la République  
67000 STRASBOURG**

### De nouveaux services facilitent vos démarches :

➔ **le site internet de la préfecture pour préparer votre dossier et imprimer les formulaires**

**[www.bas-rhin.pref.gouv.fr](http://www.bas-rhin.pref.gouv.fr)**

rubrique « Démarches administratives – permis de conduire »

➔ **certaines démarches\* peuvent être faites par voie postale.**

Elles sont expliquées sur le site internet rubrique « Démarches administratives – permis de conduire - démarches par voie postale »



*	
-	Renouvellement suite à vol ou détérioration
-	Conversion de brevet militaire
-	Validation de diplôme professionnel
-	Visite médicale auprès de la commission médicale
-	Permis de conduire international

➔ **Votre 1<sup>er</sup> permis de conduire sera envoyé à votre domicile directement par la Poste.**

➔ **Lors du renouvellement de votre permis, vous serez averti de sa disponibilité par **SMS**. Vous pourrez le retirer au guichet « retrait rapide » de la préfecture, ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00.**

